



**Province de Québec, le 6 octobre 2015**  
**Municipalité La Rédemption.**

Lundi le 5 octobre 2015 se tenait à 20H00 au Centre municipal Viateur Labonté la séance ordinaire du conseil municipal de La Rédemption

Étaient présents, monsieur Hervé Lavoie, maire, mesdames les conseillères : Madeleine Perreault, Patricia Lavoie ainsi que messieurs les conseillers Michaël Langlois, Simon-Yvan Caron et Jean-Yves Deschênes.

Tous formants quorum sous la présidence de monsieur le maire.  
Madame Sylvie Tremblay, secrétaire trésorière adjointe, était aussi présente.

**1-2. 15-179**

**Ouverture de la séance**

Monsieur le maire ouvre la séance par un moment de silence et invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé. Il est proposé par madame Madeleine Perreault et résolu à l'unanimité, l'acceptation de l'ordre du jour tout en laissant l'item «Affaires nouvelles ouvert».

---

**Maire**

---

**Sec. trés. adj.**



**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA RÉDEMPTION**  
**Lundi 5 octobre 2015 à 20h00**  
**au Centre Municipal Viateur Labonté**

**SUJETS À L'ORDRE DU JOUR**

1. Prière ou pensée
2. Acceptation de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 8 septembre 2015
4. Acceptation des comptes
- 5- Correspondance
- 6- Tetrtech: plan pour le renouvellement des conduits d'eau potable, d'égouts et des chaussées.
- 7- Tetrtech: Programmation des travaux pour la TECQ 2014-2018 (taxe d'assise)
- 8- Tetrtech: Budget d'honoraires professionnels proposés (10,500\$)
- 9- Tetrtech: Mandaté afin de terminer la reddition de comptes 2010-2013
- 10- Adoption du règlement VTT
- 11- MRC: Soutien au comité de développement ( 1000\$)
- 12- Sûreté du Québec: 2e versement 9 160\$
- 13- Simon Chassé: Facture gravier et redevances carrière et sablière 3 093,17\$
- 14- Diesel clair: choix du distributeur
- 15- Électricité de l'édifice municipal à vérifier
- 16- DMR: demande contribution aux préparatifs du souper bénéfice pour le Spéos de la fée.
- 17- Le Mistral: Expo-Sciences, demande de don
- 18- La Fabrique: Offre de service et demande de don
- 19- Engagement pompier cadet: Keven Tardif et inscription au cours pompier 1
- 20- Benoît Lacroix: maintenance des installations informatiques
- 21- **AFFAIRES NOUVELLES :**
  - a) La Ressource: demande de don
  - b) Facture "Rénovation JP" pour rénos du Pavillon sportif : 64 673,45\$

c) Tetrattech: Approuver le plan d'intervention

22- PÉRIODE DE QUESTIONS :

23- FERMETURE DE L 'ASSEMBLÉE.

SYLVIE TREMBLAY, SEC.ADJ.

---

**PENSÉE DU MOIS**



“Rester soi-même dans un monde qui tente constamment de te changer est le plus grand accomplissement.”

CITATION DE RALPH WALDO EMERSON

3. **15-180** **Lecture et adoption du procès-verbal**

Étant donné que chacun des membres du Conseil ont reçu la copie du procès-verbal de la séance régulière du mardi 8 septembre, la secrétaire adjointe demande une dispense de lecture de celle-ci. Sur proposition de madame Patricia Lavoie et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire.

\_\_\_\_\_  
**Maire**

\_\_\_\_\_  
**Sec. très. adj.**

4. **15-181** **Acceptation des comptes**

Après la lecture des comptes du mois, sur proposition de monsieur Michaël Langlois, appuyée à l'unanimité, les comptes au montant de 60 637,28\$ sont acceptés.

\_\_\_\_\_  
**Maire**

\_\_\_\_\_  
**Sec. très. adj.**

5. **Correspondance**

6. **15-182** **Tetrattech**

Après avoir pris connaissance du plan d'intervention pour le renouvellement des conduits d'eau potable, d'égouts et des chaussées, il est proposé par monsieur Simon-Yvan Caron et appuyée à l'unanimité par le conseil de la municipalité de La Rédemption d'accepter le plan proposé.

\_\_\_\_\_  
**Maire**

\_\_\_\_\_  
**Sec. très. adj.**

7. **15-183** **Tetrattech (TECQ 2014-2018)**

**Attendu que:**

-la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

-la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

**Il est proposé par monsieur Jean-Yves Deschênes et résolu à l'unanimité que:**

-la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

-la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuables à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

-la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

-la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28\$ par habitant par année, soit un total de 140\$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

-la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;

-la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

---

**Maire**

---

**Sec. trés. adj.**

8. **15-184** **Tetrattech**

Sur proposition de monsieur Michaël Langlois, appuyée à l'unanimité, le conseil de la municipalité de La Rédemption accepte les budgets d'honoraires proposés par BPR concernant le projet d'alimentation en eau potable de la municipalité pour un montant de 10 500\$ excluant les taxes.

---

**Maire**

---

**Sec. trés.adj.**

9. **15-185** **Tetratech**  
Sur proposition de monsieur Simon-Yvan Caron, appuyée à l'unanimité par le conseil que Tetratech soit mandaté afin de terminer la reddition de comptes 2010-2013.

---

**Maire**

---

**Sec. très.adj.**

10. **15-186** **Adoption du règlement VTT**  
Sur proposition de monsieur Michaël Langlois, appuyée à l'unanimité le conseil de la municipalité de La Rédemption accepte le règlement 2015-02 tel que présenté.

---

**Maire**

---

**Sec. très. adj.**

11. **15-187** **MRC**  
**Considérant que** la municipalité de La Rédemption souhaite établir un partenariat avec la MRC de La Mitis et ainsi se prévaloir du fond octroyé aux comités de développement pour soutenir annuellement les activités de son comité local de développement désigné dans le cadre de la présente résolution;  
**Considérant que** la municipalité désigne officiellement "Développement Multiressources", organisme sans but lucratif légalement constitué selon la partie III de la Loi sur les compagnies et que la municipalité participe financièrement pour un montant de 1000\$ au fonctionnement de son organisme de développement local pour l'année;  
**Considérant que** la municipalité appuie son comité de développement dans ses actions;  
**Considérant que** le municipalité, en collaboration avec l'organisme de développement reconnu de sa localité s'engage auprès de la MRC de La Mitis, à tenir une assemblée générale annuelle, à déposer les documents inhérents (ordre du jour, procès-verbal, rapports d'activités et financiers) ainsi qu'un plan d'action pour l'année en cours entériné par voie de résolution par la municipalité;

Pour ces motifs, il est proposé par madame Madeleine Perreault, et résolu à l'unanimité, de verser la somme de 1000\$ à l'organisme de développement local de la municipalité pour la durée de l'entente avec la MRC de La Mitis.

---

**Maire**

---

**Sec. très. adj.**

12. **15-188** **Sûreté du Québec**  
Sur proposition de madame Patricia Lavoie, appuyée à l'unanimité le conseil de la municipalité de La Rédemption accepte de faire le 2e versement au montant de 9 160\$

---

**Maire**

---

**Sec. très. adj.**

13. **15-189** **Simon Chassé**  
Sur proposition de monsieur Jean-Yves Deschênes, appuyée à l'unanimité le conseil de la municipalité de La Rédemption accepte de payer la facture pour gravier et redevances carrière et sablière pour l'année 2015 au montant de 3 093,17\$

---

**Maire**

---

**Sec. très. adj.**

14. **15-190** **Diesel clair**

**Soumission diesel**

Considérant que la municipalité de La Rédemption a procédé à un appel d'offres par invitation e-mail le 23 septembre 2015 dernier auprès de trois soumissionnaires concernant diesel pour l'année 2016;

Fournitures	Pétroles BSL	Gaz-o-bar
Diesel clair au prix rack du 1er oct. 2015	0.6410	0.6410
Taxes d'accise	0.0400	0.0400
Taxes routières	0.1638	0.1638
Marge de profit	0.0310	0.1000
<b>Prix total au litre pour le diesel avant</b>	<b>0.8758</b>	<b>0.9448</b>

Sur proposition de madame Patricia Lavoie, appuyée et résolu à l'unanimité, le conseil de la municipalité de La Rédemption accepte la soumission plus basse conforme soit celle de Pétrole BSL, concernant l'approvisionnement de diesel pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2016. Et nomme comme signataire du contrat Monsieur Hervé Lavoie maire.

\_\_\_\_\_  
**Maire**

\_\_\_\_\_  
**Sec. très. adj.**

15. **15-191** **Électricité Édifice municipale**

Sur proposition de monsieur Jean-Yves Deschênes, appuyé à l'unanimité le conseil demande à ce que l'électricité de l'édifice municipal soit vérifié par l'électricien Harvey de St-Moïse.

\_\_\_\_\_  
**Maire**

\_\_\_\_\_  
**Sec. très. adj.**

16. **15-192** **DMR**

Sur proposition de madame Patricia Lavoie, appuyée à l'unanimité le conseil de la municipalité de La Rédemption autorise le comité Développement Multirressources à se servir des outils nécessaires à la réalisation des billets qui seront à vendre pour un souper bénéfique pour le Spéos de la Fée (grotte) qui aura lieu samedi le 14 novembre 2015 au Centre Colombien de Mont-Joli. DMR fournit ses feuilles cartonnées et se servira de l'imprimante noir & blanc ainsi que la couleur et de la trancheuse.

\_\_\_\_\_  
**Maire**

\_\_\_\_\_  
**Sec. très.adj.**

17. **15-193** **Le Mistral**

Sur un commun accord, le conseil municipal refuse la demande de dons demandé pour Expo-Sciences de l'école Le Mistral en soulignant que plusieurs dons ont été fait durant l'année 2015 pour la même école.

\_\_\_\_\_  
**Maire**

\_\_\_\_\_  
**Sec. très.adj.**

18. **15-194** **La Fabrique**

Sur proposition de monsieur Simon-Yvan Caron, appuyé à l'unanimité excepté monsieur Jean-Yves Deschênes par conflit d'intérêt, le conseil accepte l'offre de service de La Fabrique afin de faire paraître une publicité annuelle dans le feuillet paroissial. La municipalité remet un montant de 1000\$ en don à la Fabrique.

\_\_\_\_\_  
**Maire**

\_\_\_\_\_  
**Sec. très.adj.**

19. **15-195** **Pompier**

Sur proposition de madame Madeleine Perreault, appuyée à l'unanimité le conseil de la municipalité de La Rédemption engage monsieur Keven Tardif comme pompier cadet et autorise celui-ci à suivre la formation pompier 1 déjà en marche à la MRC de La Mitis.

\_\_\_\_\_  
**Maire**

\_\_\_\_\_  
**Sec. très.adj.**











